

Tarifs Floryce Blanchery 2020 - 2021

1. Cotisation annuelle:

OGEC : 31€

APEL : 20,50€

Fond solidaire intervention psychologue scolaire : 10€

Fourniture matériel scolaire : 35€

Un seul règlement par famille à verser en début d'année scolaire.

2. Contributions familiales mensuelles par enfant :

Le montant varie en fonction du quotient familial :

Quotient familial	Tarif 2020-2021
Q < 600	28,40 €
600 ≤ Q < 900	31,40 €
900 ≤ Q < 1200	34,20 €
1200 ≤ Q < 1500	38,20 €
Q ≥ 1500	43,50 €

- Le quotient familial de référence sera celui transmis en début d'année scolaire, il n'y aura pas de modification de tarif en cours d'année. Une attestation de quotient familial de moins d'un mois devra être remise au chef d'établissement.
- L'absence de cette information entraînera l'application du tarif maximum.
- Règlement : Un échéancier vous sera transmis en début d'année reprenant la mensualité prélevée et la date approximative du prélèvement.

3. Études et garderies :

Garderie matin	1,60€/unité
Étude - Garderie soir	2,70€/unité
Plafond mensuel garderie étude	50,00€

- Toute garde commencée (installation de l'enfant dans la salle de classe) est due.
- Le plafond mensuel s'applique par famille.
- Règlement : facture bimensuelle.

4. Réductions et abattements applicables :

- 3^{ème} enfant et les suivants = ½ tarif
- Maternelle présent le matin uniquement = ½ tarif
- Les familles recomposées sont considérées comme une seule entité (réductions ci-dessus applicables) à condition d'en faire la demande écrite et signée par les deux parents et d'accepter un seul destinataire pour les factures.